

Liberté Égalité Fraternité Monsieur le Préfet de l'Orne 39, Rue Saint Blaise 61018 ALENCON CEDEX pref-etrangers@orne.gouv.fr

Date de mise à jour : 24 octobre 2022

ADMISSION EXCEPTIONNELLE AU SÉJOUR

Dossier à déposer uniquement par voie postale à l'attention de Monsieur le Préfet de l'Orne

□ une carte □ une carte	e de séjour vie _l e de séjour sala	privée et familia irié ou travailleu une pris en char e 16 et 18 ans »	r temporaire	ve	our toute demande, uillez joindre : <u>€ en timbres fiscaux</u>
		VOTRE E	TAT-CIVIL		
Prénom Nationalité Né(e) le/ Pays	ergé, nom de l'hé er titre de séjour au ranger :	Sexeà		lue	 □ parlée (<i>cochez</i>)
					□ parlée (<i>cochez</i>)
J'atteste avoir une	: maîtrise orale (au moins élémer	itaire) de la lang	ue français	se □ oui □ non (<i>cochez</i>)
		VOTRE SITUAT	ION FAMILIALE	<u>:</u>	
□ célibataire	□ marié(e)	□ pacsé(e)	□ veuf(ve)	□ divor	cé(e) 🗆 concubin(e)
Depuis le			-Concubin(e) (I	e cas éch	<u>éant)</u>
Né(e) le/. Nationalité : □ Votre conjo	// vint/concubin rés	à ide en France – i	ndiquer sa ville	de résiden	ce :dence :

Ce document est disponible sur demande au guichet ainsi qu'en libre téléchargement sur le site internet de la préfecture de l'Orne et permet de demander la délivrance à titre exceptionnel d'une carte de séjour sur le fondement des articles L. 435-1, L. 435-2 et L. 435-3 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Vos enfants

	<u>Français</u> :	<u>Nés en France</u> :	<u>Résidents en</u>
<u>France</u> :			
Enfant 1 - Date d'entre			
		Prénom:	
Nationalité :		naissance:	
Pays:			
Scolarisé ? □ Oui □ No		·/	
Classe actuelle :		. Établissement scolaire :	
Enfant 2 - Date d'entre			
		Prénom:	
Nationalité :		naissance :	
Pays:			
Scolarisé ? Oui No	on (<i>cocnez</i>) Depuis le	·/ . Établissement scolaire :	
Classe actuelle		. Ltabiissement scolaire	
Enfant 3 - Date d'entré			
		Prénom:	
		naissance:	
Nationalité :			
Pays:			
Scolarisé ? □ Oui □ No		·/	
Classe actuelle :		. Établissement scolaire :	
Forfacet 4 Data Manda		,	
Enfant 4 - Date d'entré		/ Prénom:	
		naissance :	
Nationalité :			
Adresse:			
Pays:			
Scolarisé ? □ Oui □ No	on (<i>cochez</i>) Depuis le	·/	
Classe actuelle :		. Établissement scolaire :	
Enfant 5 - Date d'entré			
Nom :		Prénom:	
		naissance :	
Nationalité :			
Pays:			
Scolarisé ? □ Oui □ No		·/	
		Établissement scolaire :	

Si vous avez plus de 5 enfants, merci de compléter ces informations sur une feuille blanche.

Attaches familiales en France, dans le pays d'origine et/ou à l'étranger (père, mère, frères, sœurs)

Nom, Prénom	Date de naissance	Pays de résidence	Nationalité	Lien de parenté	Décédé
Père :				Père	
Mère :				Mère	
Si vous avez plus de 6	frères et sœurs, merc	i de compléter ce	es informations	s sur une feuille l	blanche.
	Votre docu	ment d'identité a	ctuel		
☐ Passeport ☐ 0	Carte nationale d'identité	e □ autre d	ocument (préci	ser) :	
Numéro Lieu de délivrance			/		
	Votre e	entrée en France	<u>e</u>		
Date d'entrée en Franc □ d'un visa C	e// □ d'un visa D		ert : compostage	☐ sans vi	isa
	<u>Votre situ</u>	ation profession	<u>nelle</u>		
□ Salarié □ S	Sans emploi	☐ Autre	(préciser) :		
	□ CDD □ Intérim I at d'apprentissage e//		bauche □ No	n déclaré	
Employeur :					

<i>Je, soussigné(e)</i> (Prénom-NOM),
déclare sur l'honneur que ma situation matrimoniale sur le territoire de la République française es
conforme à la législation française, et certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Je reconnais que l'absence de réponse de la préfecture de l'Orne dans un délai de quatre mois à compter du dépôt de ma demande équivaut à un refus implicite, susceptible de recours contentieux dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Caen (3 rue Arthur le Duc, 14000 CAEN) par un écrit, si possible dactylographié, contenant l'exposé des faits et des arguments juridiques précis que j'invoque.

Je déclare véritables tous les documents que je verse au présent dossier, et suis prêt(e) à présenter les originaux en cas de demande de la part de la préfecture de l'Orne.

Date: .../.... Signature (obligatoire):

Rappel: toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

PIÈCES À FOURNIR	Cochez
Une lettre argumentée à l'attention de Monsieur le Préfet de l'Orne	
Justificatif d'état civil : une copie intégrale d'acte de naissance (sauf si vous êtes déjà titulaire d'une carte de séjour) comportant les mentions les plus récentes	
justificatif de nationalité : passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ou, à défaut, autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc.)	
Justificatif d'acquittement de la taxe sur le titre de séjour et du droit de timbre 50 euros <u>en</u> <u>timbres fiscaux</u> (cf. 1ère page)	
 1 justificatif de domicile datant de moins de 6 mois : Si vous êtes locataire : quittance de loyer ou facture d'électricité ou de gaz ou de téléphone fixe ou d'accès à internet. Si vous êtes hébergé : une attestation d'hébergement signée de l'hébergeant (ou facture si hébergement à l'hôtel), la photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour de l'hébergeant, un justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant et des courriers à votre nom et à cette adresse émanant de votre employeur ou des organismes sociaux ou des services fiscaux ou de votre banque. 	
3 photographies d'identité de face, tête nue, récentes et parfaitement ressemblantes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie) ou si demande déposée dans le cadre du téléservice mentionné à l'article R. 431-2 du CESEDA, code photographie et signature numérique valide	

Les listes de documents en pages 5 et 6 sont indicatives.

Les justificatifs rédigés en langue étrangère doivent être impérativement accompagnés de leur traduction en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français.

Si vous demandez une carte de séjour vie privée et familiale, (article L.435-1) :	Cochez
Des justificatifs de votre présence en France depuis 5 ans (2 justificatifs par an au minimum)	
Des justificatifs de l'existence de liens personnels et familiaux en France : livret de famille, acte de mariage, PACS (justificatifs d'un an de communauté de vie + attestation de non dissolution de moins de 3 mois), actes de naissance des enfants vivant en France, photocopies des cartes de séjours ou cartes d'identité françaises de vos parents, frères et sœurs.	
 Des justificatifs prouvant que vous entretenez des relations certaines et continues avec les membres de votre famille : Certificat de scolarité, livret scolaire de vos enfants, preuves de suivi médical, carnet de santé Preuve de la résidence en commun avec votre famille, déclaration d'impôt mentionnant les membres de la famille, droit de visite 	
Des preuves de votre insertion dans la société française (formations, participation à une association, apprentissage des valeurs de la République,)	
Des preuves de la nature et des liens avec votre famille restée dans le pays d'origine (tout document probant, y compris actes de décès,)	
Vous avez un ou plusieurs enfants dont au moins un est scolarisé depuis au moins 3 ans : Certificats de scolarité, attestations de présence, livret d'évaluation et relevés de notes depuis au moins 3 ans, preuves de votre contribution effective à l'entretien et à l'éducation de l'enfant	
 Vous êtes marié(e) à un étranger en situation régulière : Acte de mariage, Photocopie du titre de séjour du conjoint Preuves de la vie commune d'une durée de 18 mois minimum (tout document aux deux noms : facture, compte bancaire en mouvement, etc) déclaration sur l'honneur de non polygamie en France si vous êtes marié et originaire d'un pays autorisant la polygamie. 	
 Vous étiez mineur(e) lors de votre entrée en France, et vous êtes majeur(e) à ce jour : Justificatifs prouvant votre présence en France depuis au moins 2 ans à la date de votre 18^{ème} anniversaire Preuves de votre assiduité et sérieux dans votre parcours scolaire : certificats de scolarité, bulletins, attestations d'assiduité, etc. Justificatifs de vos liens familiaux, dans leurs intensité et stabilité, en France (livret de famille, carte de séjour d'au moins un des parents) Preuves que vous êtes à la charge de votre famille (avis d'imposition ou déclaration de revenus,) 	
Vous justifiez de trois années d'activité ininterrompue au sein d'un organisme mentionné au premier alinéa de l'article L. 265-1 du code de l'action sociale et des familles : Rapport établi par le responsable de l'organisme d'accueil précisant notamment la nature des missions effectuées et leur volume horaire, ainsi que le caractère réel et sérieux de cette activité. Ce rapport précise également les perspectives d'intégration du demandeur	

Si vous demandez une carte de séjour salarié ou travailleur temporaire (article L.435-1) :	Cochez
 Votre contrat de travail ou une promesse d'embauche. L'extrait KBIS de l'employeur Le Cerfa 15186*03 dûment complété (rémunération, coefficient, code emploi, convention collective) Attestation de vigilance URSSAF de l'entreprise d'accueil 	
Vous êtes en France depuis 5 ans, vous avez travaillé 8 mois (consécutifs ou non) au cours des 24 derniers mois : • 8 bulletins de salaire • Justificatifs de votre présence en France depuis 5 ans (2 par an au minimum)	
Vous êtes en France depuis 5 ans, vous avez travaillé 30 mois (consécutifs ou non) au cours des 5 dernières années : • 30 bulletins de salaire • Justificatifs de votre présence en France depuis 5 ans (2 par an au minimum)	
Vous êtes en France depuis 3 ans, vous avez travaillé 24 mois dont 8 mois (consécutifs ou non) dans les 12 derniers mois : • 24 bulletins de salaire • Justificatifs de votre présence en France depuis 3 ans (2 par an au minimum)	
Vous justifiez de trois années d'activité ininterrompue au sein d'un organisme mentionné au premier alinéa de l'article L. 265-1 du code de l'action sociale et des familles : Rapport établi par le responsable de l'organisme d'accueil précisant notamment la nature des missions effectuées et leur volume horaire, ainsi que le caractère réel et sérieux de cette activité. Ce rapport précise également les perspectives d'intégration du demandeur	

Si vous demandez une carte de séjour prévue à l'article L.435-2 :	Cochez
Documents justifiant de trois années d'activité ininterrompue au sein d'un ou plusieurs organismes agréés pour l'accueil, l'hébergement ou le logement de personnes en difficultés (certificats de présence, relevés de cotisations)	
Pièces justifiant du caractère réel et sérieux de l'activité et des perspectives d'intégration (diplômes, attestations de formation, certificats de présence, attestations de bénévoles, etc.)	
Rapport établi par le responsable de l'organisme d'accueil (à la date de la demande) mentionnant l'agrément et précisant : la nature des missions effectuées, leur volume horaire, la durée d'activité, le caractère réel et sérieux de l'activité, vos perspectives d'intégration au regard notamment du niveau de langue, les compétences acquises, votre projet professionnel, des éléments relatifs à votre vie privée et familiale.	

Si vous demandez une carte de séjour travailleur temporaire (article L.435-3) :	Cochez
Documents attestant du placement à l'aide sociale à l'enfance (décision judiciaire ou, en cas de placement volontaire, décision cosignée des services départementaux et des titulaires de l'autorité parentale)	
Dossier de demande d'autorisation de travail soumis par le nouvel employeur (formulaire CERFA n° 15186*03, de demande d'autorisation de travail pour un salarié étranger avec les pièces justificatives précisées en annexe du formulaire correspondant à la situation du salarié)	
S'il s'agit d'un contrat de formation en alternance, copie du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation enregistré par l'administration	
Justificatifs du suivi réel et sérieux depuis au moins 6 mois d'une formation destinée à vous apporter une qualification professionnelle (relevé de notes, attestation d'assiduité	
Tout document établissant la nature des liens avec la famille restée dans le pays d'origine (actes de décès des membres de famille, perte de l'autorité parentale des parents restés sur place, etc.)	
Avis de la structure d'accueil sur votre insertion dans la société française.	